



RNCP 37509 | date d'enregistrement le : 24-04-2023

Mise à jour Avril 2024

Technicien Réseau Gaz (TRG)

CERTIFICATION TECHNICIEN GAZ

ISTRES | CFAI Provence

CONTACT

Imane Garba

04 42 11 37 94

garba@cfaiprovence.com

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (spécificité selon type de contrat)

MÉTIER

Le technicien réseau gaz assure les activités opérationnelles d'exploitation, de maintenance et de travaux des réseaux de transport et de distribution gaz, biométhane. Il exerce dans un environnement sensible et intervient en qualité d'interface client dans le cadre d'opérations simples de dépannage ou de branchement à l'énergie. Le développement de la filière biogaz impacte également, selon les types de projets de méthanisation, d'autres structures : agriculteurs, regroupements d'agriculteurs, Collectivités territoriales (méthanisation sur station d'épuration et installation de stockage de déchets non dangereux).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Maintenir un ouvrage Gaz et intervenir en clientèle
- Réaliser des travaux de pose de canalisation et des raccordements en charge

- Suivre un chantier tiers
- Réaliser une intervention de sécurité Gaz

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation

- **Durée** : 15 mois 570 heures de formation par an.
- **Alternance** : 3 sem. en entreprise | 1 sem. en centre de formation.

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel.

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

PROGRAMME

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- Réglementation et normes
- Maintenance et travaux pratique
- Outil et processus de communication
- Document technique
- Environnement réglementaire
- Réalisation de travaux sur chantier
- Interventions de sécurité gaz
- Qualité, sécurité, environnement, innovation

VALIDATION

CERTIFICATION – Technicien Réseau Gaz

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de plus de 15 ans et moins de 30 ans*.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou période pro (nous consulter).

PRÉ-REQUIS

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

- Être titulaire d'un CAP, BEP

- Niveau Seconde Professionnelle (secteur industriel)

Qualités requises : Sens de la prévention et de la sécurité | Maîtrise de soi en situation de stress | Manuel | Goût du travail en extérieur | Méthodique | Rigoureux | Bon relationnel (client et équipe) | Travail seul ou en équipe.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans : professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques de la certification Technicien Réseau Gaz, diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BTS MSEF

Exemples de métiers : Technicien d'entretien et d'exploitation/construction de réseaux | Technicien d'intervention clientèle | Technicien de mise en service d'équipements industriels | Technicien de maintenance d'équipements d'exploitation | Technicien de maintenance d'équipements de production | Technicien de maintenance en équipements industriels - Salarié de réseaux de canalisation | Canalisateur | Chef d'équipe canalisateur.

Insertion (2022) :

En emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié du privé) : **75%**